



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65671

Texte de la question

M Jean-Claude Bateux M le secretaire d'Etat a la famille, aux personnes agees et aux rapatries sur la celebration en 1994 de l'Annee internationale de la famille. De nombreux pays ont constitue un comite national pour organiser des manifestations en vue de celebrer cette annee ; une coordination existe avec un secretariat base a Vienne, dans le cadre de l'ONU. Quinze mois avant le lancement de cette celebration, il serait en effet benefique que notre pays puisse d'ores et deja s'associer a cet hommage et il s'avererait souhaitable d'eviter que seules des actions dispersees soient organisees. Il lui demande - au nom des mouvements familiaux - quelles sont les modalites d'organisation mises en place en France et quelles seront les possibilites qui leur seront offertes pour participer a la preparation de cette Annee internationale de la famille.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du role de la famille dans notre societe, le Gouvernement est tres attache a ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit presente lors des manifestations qui se derouleront a l'occasion de l'annee internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La preparation des manifestations qui seront organisees par notre pays associera, aux cotes des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comite national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Bateux Jean-Claude](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65671

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1992, page 5710